



AUX PARENTS DES ÉLÈVES DE LA 6^e ANNÉE

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

1- COMMUNICATIONS OFFICIELLES DE L'ANNÉE EN COURS

	Pondération de l'étape	Date de transmission	Modalités
1 ^{re} communication	Sommaire des apprentissages réalisés et du comportement	14 octobre 2026	Communication accessible sur le Portail Parents de Mozaïk
1 ^{er} bulletin	20%	13 novembre 2026	- Rencontre de parents le 19 novembre 2026 - Bulletin accessible sur le Portail Parents de Mozaïk
2 ^e bulletin	20%	25 février 2027	- Rencontre de parents le 11 mars 2027 - Bulletin accessible sur le Portail Parents de Mozaïk
3 ^e bulletin	60%	25 juin 2027	Bulletin accessible sur le Portail Parents de Mozaïk

2- RÉPARTITION DES PRINCIPALES ÉVALUATION

	Première communication	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Français	Sommaire des apprentissages faits et du comportement			
Lire (50 %)		X		X
Écrire (30 %)			X	X
Communiquer oralement (20 %)			X	X
Anglais				
Interagir oralement en anglais (50 %)			X	X
Réinvestir sa compréhension de textes lus et entendus (35 %)		X		X
Écrire des textes (15%)			X	X
Mathématique				
Résoudre une situation-problème (30%)			X	X
Utiliser un raisonnement mathématique (70%)		X	X	X
Culture et citoyenneté québécoise (100 %)				X
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté (100 %)		X	X	X
Science et technologie (100 %)		X	X	X
Éducation physique et à la santé (100 %)		X	X	X
Musique (100 %)			X	X
Arts dramatiques (100 %)			X	X



De plus, la ou les compétences suivantes feront l'objet d'un commentaire à l'étape ou aux étapes suivantes :

	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Exercer son jugement critique	☐	☐	☒
Communiquer	☐	☐	☐
Organiser son travail	☒	☐	☐
Travailler en équipe	☐	☐	☐

3- NATURE DES ÉVALUATIONS

Nature des évaluations

Le personnel enseignant évalue les apprentissages de l'élève en se référant aux critères prescrits par le cadre d'évaluation. Il fonde son jugement à partir de situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) ou d'autres contextes lui permettant de recueillir des traces pertinentes, suffisantes, variées et valides à l'aide de productions, d'observations et de conversations.

Précision

Il est à noter qu'à la fin de la 6^e année, les élèves sont soumis à des épreuves ministérielles obligatoires, l'une en mathématique (résoudre et raisonner) et une autre en français (lire et écrire).

Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d'information au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant.e de votre enfant.